



Ivry-sur-Seine, le 5 mai 2020

MC/AL/20104

Destinataires :

Comités régionaux et départementaux de cyclotourisme
(Merci de relayer à vos clubs et licenciés)

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Depuis le 20 avril, la situation sanitaire a évolué, les décisions gouvernementales également. Nous sommes heureux d'avoir des perspectives de reprise.

Sachez que notre Fédération est également intervenue auprès de la Sécurité routière et du coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo afin que soient prises en compte les préoccupations et aspirations de tous les pratiquants.

Le 28 avril dernier, le premier Ministre, lors de son discours sur le déconfinement, annonçait que la reprise des activités sportives de plein air individuelles pourrait avoir lieu le 11 mai prochain sous certaines conditions afin de garantir la sécurité sanitaire des pratiquants et d'éviter toute propagation du virus, sous réserve du maintien du déconfinement.

Après avoir consulté les différents acteurs du sport, la Ministre des sports, Madame Roxana MARACINEANU, a établi **les grands principes** de ce que pourrait être le déconfinement pour le sport :

http://www.sports.gouv.fr/presse/article/reprise-de-l-activite-sportive?fbclid=IwAR0T7k3GHFKIDC-GCooarPKERCsPUdF90vMAVF2OXSRxS9ZP2qirp_vGsg

- Une pratique individuelle en limitant les rassemblements à 10 personnes,
- Une distanciation de 10 mètres entre deux personnes pour le vélo,
- Pas de limitation de durée dans la pratique,
- Dans un rayon de 100 km autour du domicile.

Le Ministère a consulté les fédérations afin de compléter les principes et recommandations par sport ou famille d'activités. Notre Fédération, suite aux travaux menés par notre commission fédérale Sport Santé et par la Direction Technique Nationale, a présenté un certain nombre de préconisations et de souhaits concernant les conditions de reprise de l'activité du cyclotourisme au sein des clubs pour les adultes et pour les jeunes.

.../...

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand
CS 80045
94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 56 20 88 88

info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr

Quelles que soient les directives officielles à paraître, notre commission Sport Santé transmet ceci :

- Deux constats :
 - Le virus est toujours présent : il faut adapter nos comportements à sa présence permanente,
 - Vous sortez de deux mois de moindre activité.
- Des conséquences :
 - Communautaires, il faut tenir compte de nos compagnons de club et des exigences sociales,
 - Votre forme physique n'est pas la meilleure : Prudence,
 - L'âge est un facteur de risque accru ; plus on avance en âge, plus il faut être vigilant.

En pratique à la reprise :

- Reprenez vos sorties avec la prudence d'un convalescent,
- Les sorties doivent se calquer sur un redémarrage de saison (distance et niveau de puissance comme en hiver),
- Ne brûlez pas les étapes. Ne vous fixez pas d'objectifs avant 3 mois,
- N'hésitez pas à consulter votre médecin si vous avez des doutes sur votre état de forme.

Concernant les organisations des randonnées clubs, aujourd'hui il y a une incertitude quant à la reprise de celles-ci au regard de l'interdiction de tout rassemblement de plus de 10 personnes jusqu'à nouvel ordre.

Le 7 mai prochain, le gouvernement annoncera la mise en œuvre des conditions de pratique du déconfinement, nous ne manquerons pas de vous transmettre celles relatives à notre discipline.

Prenez soin de vous !

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos amicales salutations cyclotouristes.

Martine CANO



Présidente de la Fédération française de cyclotourisme